L'écho

DES AMIS DE CEILLAC

ÉDITO

Voici le troisième numéro de « L'Écho des Amis de Ceillac ». Merci à tous ceux qui ont fourni de quoi alimenter ce journal et les prochains car la matière est là, dense, qu'elle soit le résumé des projets soutenus par l'association ou des articles plus fouillés voire des objets littéraires. L'amour de Ceillac en est le ciment.
Nous considérons que ceux qui s'expriment dans ce journal savent ce qu'ils disent. Certains ont contesté quelque information, nous leur permettons également d'exprimer leurs points de vue, sans juger ni les premiers ni les seconds.

Chantal BERTRAND

FONTAINE « LOU SARRET »

Le samedi 24 septembre 2016, lors des fêtes - La Folie Bergère - est inaugurée par le Maire, le Conseil et toute la population, la nouvelle fontaine « Lou Sarret », dans le quartier du Claous (mot issu de l'occitan « claus » pour clos / enclos, espace cultivé, clos de murailles, comme cela était avant les inondations de juin 1957).
C'est la quatrième fontaine que l'Association *« Les Amis de Ceillac »* rénove ou crée après celles de la place du monument, des hameaux du Bas Mélézet et de la Clapière.
La fabrication est due à l'entreprise « CHALET CHABRAND ». Elle remplace celle édifiée en mai 1978 par Jean-Claude CHABRAND, tout fraîchement sorti de l'école de menuiserie-charpente d'Embrun et qui fut sa première réalisation, (avec celle qui se trouve derrière la cure) pour le compte du Parc Régional Du Queyras.

Elle-même avait remplacé une fontaine en béton moulé mise en place en 1960 avec celle de la place du marché, place du monument.
Les fontaines de la place du Milieu et du Bas du village (Saint-Antoine) avaient été réinstallées en 1957 suite aux inondations de juin.

Avant l'adduction d'eau courante dans les maisons en 1951, sous la municipalité d'Antoine PERRON, les habitants allaient chercher l'eau aux 3 fontaines : Place de l'église, place du Milieu, Bas du village.
Ils posaient leurs seaux en fer blanc ou les cornus en bois sur les barreaux scellés à cet usage ou les suspendaient aux dauphins de fonte. Ils pouvaient aussi remplir directement leurs seaux posés à terre, à l'aide du gorgerou (canal en bois de 70 cm environ).

Pour le transport à la ferme, ils utilisaient soit une brouette spéciale l'été, ou une luge l'hiver.

Très souvent, ils avaient un seau dans chaque main ou comme on le découvre sur cette carte postale, 2 enfants Joseph (Riri) et Jean COLOMBET transportant un seau en fer blanc suspendu à une branche.

Le terme « sarret » vient de l'occitan « sarrar » (ferme) : il désigne un lieu fermé où il n'y a qu'une seule issue.
En effet on distingue sur cette carte postale de 1955 environ, qu'un seul chemin part de la Fruitière, longe la Gravière pour rejoindre la chapelle Saint-Antoine.

Il y a 2 coutumes instaurées par l'Association :
La première, qu'elle soit bénie par Monsieur le Curé. Les 3 premières fontaines ayant été créées en août furent bénites lors des fêtes de la St Barthélémy par Paul BONNET, enfant du pays en villégiature.

Monsieur Félix CAILLET, notre curé, ne pouvant se libérer ce 24 septembre 2016, bénira la fontaine au courant de l'hiver.
La seconde, les habitants du quartier offrent le "pot de l'amitié".

André BLÈS

LA CASCADE

Fouler le sentier qui serpente,
Roule, s'étrangle, monte et descend ;
Bercé par le chant du torrent,
Aux eaux fraiches et riantes.

Cheminer vers le Mélézet ;
Humer l'odeur de la forêt ;
Rêver, fredonner, quand… Soudain,
Dans un grand rire cristallin,

Tel un vif argent qui jaillit,
Vous éclabousse, pétille de vie ;
Virevoltant en virtuose,
Cisèle la roche qui explose.

Alors, fermer les yeux, s'enivrer ;
L'écouter jouer, sculpter les sons ;
Rester là, ébloui, possédé ;
Entendre les notes, les vibrations ;
Se nourrir d'odeurs, de cris joyeux.

Tout est juste. Précis. Harmonieux.
Ce grand tumulte musical ;
Ce bel orchestre théâtral
Poussé d'un élan mystérieux ;
Venu de terre ou bien des cieux ?

Cette joyeuse cavalcade
De Ceillac, c'est la Cascade.

Brigitte BONNELL

CONCERTS DE L'ÉTÉ 2016

Comme les années précédentes, nous avons organisé huit concerts. La plupart a connu une bonne fréquentation si l'on excepte les deux premiers qui ont joué de malchance : demi-finale de la coupe d'Europe de football avec la France, grand froid avec chute de neige en plein mois de juillet !

Programmation éclectique: choeurs, musiques du monde, musique classique et baroque, bel canto avec la prestation très remarquée du jeune contre-ténor Alexandre Renard dont la famille est originaire de Ceillac.

Nous sommes déjà en pleine préparation de la saison 2017 avec de belles soirées en perspective.

Auparavant, une grande première : conjointement avec la Mairie de Ceillac, nous offrons un CONCERT DE NOËL qui aura lieu le mardi 27 décembre à 18 heures en l'église Saint-Sébastien. C'est le choeur POURPRE

NOIRE, bien connu dans la région, qui animera cette soirée avec ses 30 choristes. Nous attendons une forte participation des Ceillaquins et des vacanciers pour ce concert gratuit.

Même si la fréquentation du public est maximale durant la période 14 juillet-15 août, nous tenons à maintenir cette manifestation durant toute la période estivale afin que ceux qui font le choix de venir hors de ces semaines de haute fréquentation touristique puissent trouver, à Ceillac, une animation de qualité. Ce sont les mêmes considérations qui nous poussent maintenir nos tarifs inchangés depuis plusieurs années: 8 € (tarif normal) et 6 € (tarif réduit).

Nous vous attendons nombreux pour ces prochains concerts et espérons que vous vous mobiliserez pour nous apporter un soutien logistique dans leur organisation. (installation de l'église et hébergement des musiciens).

Marie-Noëlle ROBIN

MIRER – Acte 1 – Exposition de Luc Dubost

La première partie de l'exposition s'est tenue tout l'été en l'église Sainte-Cécile et a été vue par 1 304 visiteurs. Un ensemble de créations recomposées pour le lieu (photographies, aquarelles, dessins, gravures sur marbre, vidéos) font découvrir « Not for highway use / Le Syndrome Hannibal » précédent événement artistique de l'artiste qui faisait traverser les Alpes à un éléphant grandeur nature tiré, poussé, dirigé par les habitants du parcours ou toute bonne volonté. Ces documents sont proposés comme support à la réflexion du visiteur et à sa propre inventivité.

D'ailleurs les extraits du Livre d'Or montrent à quel point les visiteurs ont répondu à la démarche de l'artiste.

« Créatif, joli, laborieux, nous interrogeant... Bravo et merci ! »
« Très beau travail, tant de choses se rencontrent pour dialoguer »
« Le propre de l'artiste est de nous faire pénétrer ce que nous ne voyons pas, ce que nous n'imaginons pas. Merci à l'artiste Dubost de nous permettre de mieux nous faire réfléchir »
« Exposition qui questionne l'énigme, le secret, l'invisible »

La notion de partage d'une « œuvre en création » est un des fondements du travail de Luc Dubost qui ne peut créer sans se soucier de l'échange qui nous rassemble. C'est donc le mouvement qui devrait présider à la réalisation de l'Acte 2 que nous devrions découvrir l'été prochain.

Didier BERTRAND

UNE LETTRE EN PATOIS

Voici un exemple de texte écrit en patois (langue vulgaire) datant de 1796. Il s'agit d'une lettre écrite par le vicaire Jacques Guérin à son frère Claude qui vivait à Ceillac. Jacques Guérin, qui avait refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, avait dû fuir la France et était réfugié en Italie, dans les états pontificaux, au moment où il écrit cette lettre.
Un extrait seulement de ce texte vous est proposé ci-dessous. Le texte complet a été publié dans les « Annales des Alpes » N° de septembre-octobre 1897.
C'est l'un des très rares écrits en patois datant du XVIII ème siècle.
La traduction de ce texte a été réalisée par Céleste FOURNIER.

Depi que siou fouoro de la Franso, aibenpati. Quauquo fes, segou tout un village, senso troubarper me desdejunar, e, oube tout aquo, siou countent coumo un ré. Vous direi perqué : parcé que vivou dins lou sen de la Gleizo. Tachou, autan que la feblesso humano permet, de vioure selon lous coumandamenchs de Diou e de la Gleizo, e me resto l'esperanso de me souvar. Dins touto ma pauretà, chambiarou pa moun sort oub'aquel de voustes deputas à Paris, ni de voustes generans d'armeio, ni dous avesques constitusionels, ni de tous lous autres de la memo cliquo, parce que ouriou poor, à tou moument, que lou diable me penchenesse.

Depuis que je suis hors de France, j'ai beaucoup souffert. Quelque fois je traverse tout un village sans rien trouver à manger et malgré tout je suis content comme un roi ! Je vais vous dire pourquoi : parce que je vis selon l'Eglise. Autant que la faiblesse humaine le permet, je tâche de vivre selon les commandements de Dieu et de l'Eglise et il me reste l'espoir de faire mon salut. Malgré toute ma pauvreté, je n'échangerai pas mon sort avec celui de vos députés à Paris ni avec celui de vos généraux d'armée, de vos évêques constitutionnels ou celui de tous les autres de la même clique car, à tout moment, j'aurais peur que le diable m'agrippe (littéralement : penchenar = peigner).

Aquest an, siouesta dins lous etachs de nouste St-Père lou Papo, toujourt en demandan moun pan ; e, en virounant d'un caïre et d'autre, toumberou dins un païs appella Officio,. Trouberou aqui 4 preires fransezes : un certain Mousu Besson, d'Ambrun, et lous autres tres, dou Queyras ; un s'appelo Mousu Brun et lous autres dous Mrs Bourciers, d'Abries.

Cette année je me suis rendu dans les Etats de Notre Saint Père le Pape, toujours en quémandant mon pain ; et en tournaillant d'un côté et d'autre je suis tombé dans un pays appelé Offida. Je trouvai là quatre prêtres français : un certain Mr Besson d'Embrun et les trois autres du Queyras ; l'un s'appelle Mr Brun, et les deux autres Mrs Bourciers d'Abriès.

D'aqueous dous darniers, n'en couneissiou un, parce qu'avio prêcha quauqua fes à Celiac. Se pouorton touchs ben. Fazé-me lou plazer dou far saupre à lour mounde, parce que, si Diou voulio que tournessou, unjourt, en passant à n aquel peïs, aquo pourrio beleou me proucurar quauquaren. Me parleroun de Mousu vouste fraire, e de Mousu Esmiou ; me dizeron qu'istavon à tres legues d'aqui, à un païs que s'appelo Acquaviva.

Parmi ces deux derniers, j'en connaissais un car il avait quelques fois prêché à Ceillac. Ils se portent tous bien. Faites moi le plaisir de le faire savoir à leur famille parce que si Dieu veut que je revienne un jour en passant par ce village cela pourrait peut-être me rendre service. Ils me parlèrent de Mr votre frère et de Mr Esmieu ; ils me dirent qu'ils habitaient à trois lieues de là dans un endroit appelé Aquaviva.

Jujà si m'en sariou entourna senso lous veire, quan lei sariou ana. à quatre pés.

Imaginez que je m'en sois retourné sans les

avoir vus alors que j'y serais allé à quatre pattes !

Lou proumier que trouberou, fouzec Mousu vouste fraire; tardecen pau de me recouneisser, parce qu'erou mar habilia, à la piémounteso ; mes, toutun, en li parlant, me recouneissec ben vite. Aquel jourt fouzec, per iou, un jour de festo ; e beoure e manjar, ren me manquec dins lou convent. Li counterou coumo e perqué erou escapà de la Franso, e coumo erou arribà tan luen. Quant aguerou fini, li demanderou de nouveles de vous autres, e me respondec que, dins quatre anchs, avio reçu uno lettro de vous, uno de vouste beau-fraïre Jousé Mourel, et un autro per Mousu Esmiou (li avio pa gaire que l'avio agu, parce que iou li arriberou lou 21 de novenbre, e l'avio reçu lou 6 d'aquel mes).

Le premier que j'ai trouvé a été Mr votre frère ; il tarda un peu à me reconnaître parce que j'étais mal habillé, à la piémontaise. Mais cependant, en lui parlant, il me reconnut bien vite. Ce jour là fut pour moi un jour de fête. A boire, à manger, rien ne manqua dans le couvent. Je lui racontai comment et pourquoi j'avais fui et la France et comment j'étais arrivé si loin. Quand j'eus fini, je lui demandai des nouvelles de vous autres et il me répondit qu'en quatre ans il avait reçu une lettre de vous, une de votre beau frère Joseph Maurel et une autre de Mr Esmieu (il n'y avait pas longtemps qu'il l'avait reçue attendu que je suis arrivé le 21 novembre et qu'il l'avait depuis le 6 du même mois).

Me raregrerou tout, quand me dizec que vous pourtava tous ben ; me fazec en pau de peno, e n'in fazio pereou à n el, quan m'announzec la mouert de Mariano, la filio de vouosto souore Cezereo ; mes, toutun, aquo l'afflijavo pa trop, parce que me dizec : « Aquelo es din lou ciel, e, si aguesso vescu, riscavo ben de lou perdre... La Revoulution, cuuntinuec à dire, a fa ben de mar à moun fraire ; mes aquo me surpren pa : l'i a pa quaize degun que l'i aie gania; ce que lis arribà, liou aviou predichs, avan que sourtessou de la Franso ; erou coumo assurà qu'aquo pouio pas anar autrament; e n'en saré la meme causo dous mandachs ; mes tout aquo es pau de causo, basto que Diou lour counserve la santà, que tout aquo, oube lou tems, s'accoumoudaré : perto de ben n'es pa mouert d'home. Ce que me fai plus de peno es lour salut. Qui sap coumo lei vivon! ».

Je fus tout content d'apprendre que vous vous portiez tous bien. Vous m'avez fait un peu de peine quand vous m'avez annoncé la mort de Marianne, la fille de votre soeur Cécile ; mais cependant je ne fus pas trop triste car je me dis : « celle-là est au ciel et, si elle avait vécu elle risquait bien de le perdre »… La Révolution, avez-vous continué à dire, a fait beaucoup de mal à mon frère ; mais cela ne me surprend pas : il n'y a presque personne qui y ait gagné. Ce qui lui est arrivé, je le lui avais prédit avant de sortir de France. J'étais à peu près sûr qu'il ne pouvait pas en aller autrement et il en sera de même pour les « mandats ». Mais tout cela est peu de chose pourvu que Dieu leur conserve la santé et, avec le temps, on s'accommodera de tout ça : perte de biens n'est pas mort d'homme. Ce qui me soucie le plus, c'est leur salut. Qui sait comment ils vivent » !

Quant aguec dichs aquo, li demanderou si Mousu Pascal lei ero encarot), me respoundec de non : « S'en es ana à soun peïs, e lei es vicari ». Countinuec à dire « Mousu Coulombet (2) es à sa plasso à Celiac, et lou gar- çon de l'ouncle Glaudon Gendre, qu'era doutrinari, lei es vicari (3). lou me crieou qu'aqueous dous n'avion pa jura e li dizerou : « Ah, Mousu l'abbé, si lei an aqueous dous,. son pa de planier ; lei pouen far lour dever ! »

Quand je lui eus dit cela, je lui demandai si Mr Pascal était encore là, il me répondit que non : « il s'en est allé dans son pays et il est vicaire ». Il poursuivit : »Mr Colombet est à sa place à Ceillac et le fils de l'oncle Claudion Gendre qui était doctrinaire (théoricien ?) est vicaire. Je croyais que ces deux là n'avaient pas juré et je lui dis : « ah, Mr l'abbé, s'ils ont ces deux là, ils ne sont pas à plaindre ; ils peuvent faire leur devoir » !

« Ah ! ah ! » anavo en masteant vouste fraire. Coumprenguerou qu'aquo lou countentavo pa. Coumencerou à doutar en pau d'aqueous dous ; fouzerou curious de saupre si avion preou jura, e li ou demanderou : « Ah ! me respoundec, sabou ren de Mousu Marchis ; mes Mousu Coulombet n'avio que trop jura. Creïou ben qu'ouré retratà soun serment, mes aquo faï pa'ncar lou tout. Si Mousu Coulombet, venent à Celiac, avio agul'attensiond'engajar Mousu Pascal (4) à lou noumar proucura, et de demandar soun approbasion à Mgr de Leyssint (5), ou a quauquun de sous representanchs, alhouro pourrio lei far de ben ; mes creniou quen'aie d'autre titre per servir la paroisso que la nouminasion dou district ou de la coumuno, e l'approubasion de Mousu Cazanovo (6) ou de sous vicaris catedraus; e, si, per marur, aquo es coumo

vous dizou, lei se fai de marrio besounio. Mousu Coulombet n'es plus un ministre de Jesu-Crit e de son espouzo, mes un ministre de Satan; es un intrus.

« Ah, ah ! », allait en marmonnant votre frère. Je compris que cela ne le satisfaisait pas. Je commençai à douter un peu de ces deux là ; je fus curieux de savoir s'ils avaient eux aussi juré et je le lui demandai. Ah !me répondit-il, « je ne sais rien pour Mr Marchis, mais Mr Colombet n'a que trop juré. Je crois bien qu'il aurait renié son serment mais cela ne fait pas tout. Si Mr Colombet avait eu l'intention, en venant à Ceillac, d'engager Mr Pascal à le nommer procureur et à demander son approbation à Mgr de Leyssin ou à l'un de ses représentants, alors cela pourrait lui être bénéfique ; mais je crains qu'il n'ait pas d'autre titre pour servir la paroisse que sa nomination par le district ou par la commune ainsi que l'approbation de Mr Cazenave ou de ses vicaires cathédraux. Et si, par malheur, c'est comme je vous dis, il s'y fait du mauvais travail. Mr Colombet n'est plus un ministre de Jésus- Christ et de son Epouse mais un ministre de Satan ; c'est un intrus.

Vé, es coumo si un loup avio l'habilita de s'habiliar en pastre, e qu'anesso gardar lou troupel; es tout pardu, se damno, e damno touchs aqueous que lou seguon. Sas founctions son per el eitan de sacrileges, e sas absoulusions, inutiles à n aqueous que la recebon, quan meme lour en dounario cinquanto, ecetà que siei à l'article de la mouort. E n'en es la memo causo de Mousu Marchis, si ten súus pouvers de la memo sourso. Farion menchs de mar, l'un et l'autre, si se tenion dins lours meizons, coumo Mousu Puis (1), senso ren far ».

Voyez, c'est comme si un loup avait l'ingéniosité de s'habiller en berger et qu'il allait garder le troupeau ! Tout est perdu, il se damne et fait se damner tous ceux qui le suivent. Ses fonctions sont pour lui autant de sacrilèges et ses absolutions inutiles pour ceux qui les reçoivent quand bien même il leur en donnerait cinquante, sauf s'ils sont à l'article de la mort. C'est la même chose pour Mr Marchis, s'il tient ses pouvoirs de la même source. L'un et l'autre feraient moins de mal s'ils restaient chez eux, sans rien faire, comme Mr Puis ».

Li demanderou de nouvellos de touchs lous autres preires de Celiac, mes inutilament. Aviò ben outan d'enveo que iou de n'en saupre quauquaren ; mes me dizec que n'en parlavà pa dins voustes lettres.

Je lui demandais des nouvelles de tous les autres curés de Ceillac, mais inutilement. Il avait, bien autant que moi, l'envie d'en savoir quelque chose (un peu plus ?) ; mais il me dit que vous n'en parliez pas dans vos lettres.

L'ARCHITECTE

In memoriam Pierre-Yves

Quand il sortit du hameau d'alpage du Villard, Monsieur Gordon s'arrêta devant le panorama qui s'ouvrait devant lui ; depuis qu'il avait quitté Saint-Ours, le « chemin d'en-haut » n'avait fait que suivre les méandres des arêtes et des creux de la montagne sans lui montrer autre chose que les mélèzes enneigés des Eyselières et, derrière lui, l'enfilade du village telle que l'avait dévalée le torrent boueux de 1957… Maintenant, enfin, le fond de la vallée du Crillan se démasquait en entier, avec la pointe de Travers, les cols vers l'Ubaye, Beauvallon et ses reliefs.

Un autre randonneur avançant sur le même chemin aurait sans doute accordé plus d'attention au marcheur qu'au panorama. Celui que le village ne connaissait que sous le nom de M. Gordon arborait, outre un ample foulard écossais qui alternait les couleurs de gris, de rose et de rouge, un vaste béret de laine à visière des mêmes coloris qui lui donnait un air exotique du meilleur effet : comme son couvre-chef, l'accent qui teintait joliment son français châtié et maîtrisé confirmait qu'on avait bien affaire à un sujet de sa Gracieuse Majesté en tant qu'elle est aussi reine d'Ecosse. Mieux, mais nul au village ne le savait encore, Monsieur Gordon était au pays sir Arthur, anobli naguère par la reine pour les éminents services rendus à la conservation du patrimoine architectural de la cité royale d'Edimbourg.

Monsieur Gordon, - sir Arthur, donc -, pendant la traversée du Villard, avait examiné machinalement les constructions du hameau qu'il quittait : une chapelle ancienne stéréotypée, avec son mur-clocheton au-dessus de la porte d'entrée, un grand chalet rebâti sans doute au début du renouveau touristique, confortable mais sans caractère, des restaurations plus récentes. Celles-ci s'étaient joliment inspirées des habitudes traditionnelles, avec de vieux bois, dans un savoir-faire d'artisan ; on devinait que le propriétaire avait sans doute lui-même, avec patience, mis la main à la pâte et rebâti son chalet, pierre à pierre et bois après bois, avec la lente passion des montagnards…

Il avait remarqué la rénovation, opulente sans exagération, d'une grande maison ; du travail bien fait : il savait que le chalet appartenait à la famille du compagnon-charpentier, auquel on confiait à Saint-Ours tous les travaux d'importance et toutes les restaurations sous contrôle des Monuments historiques. Il s'était amusé du rigolo pigeonnier dodécagonal perché au sommet d'un fût de mélèze que le propriétaire avait installé pour ses petits-enfants, disait-il. En fait, selon le syndrome bien connu, dit du « train électrique », il avait sous ce prétexte assouvi un grand rêve d'enfant, pouvoir dormir dans sa « maison construite sur un poteau ». La fameuse cabane détonait un peu dans le paysage, mais à demi cachée entre les maisons, cette « folie » était volontiers pardonnée.

Le hameau, bien groupé et judicieusement adossé au nord, formait un ensemble harmonieux, dominé par un immense chalet très ancien, très haut, à toit élancé. Sur le sous-bassement de pierre, plusieurs niveaux s'empilaient à la verticale, rythmés par les entrecroisements des poutres murales, les lattages des fenils et les bardeaux gris du vaste toit. Exigence de la parcelle, coup de génie du constructeur ou contraintes du bois disponible, l'arête faîtière n'était pas horizontale, mais légèrement inclinée à contre-pente de la montagne. La maison en prenait une allure altière. Les touristes et les peintres ne manquaient pas l'occasion de saisir cet air de défi permanent à la neige, au vent et à l'appel du bas.

Sir Arthur reprit son ample pas pour s'avancer vers l'est. Le chemin carrossable était maintenant presque plat, bordé amont d'un solide talus et laissant, aval, voir les anciennes terrasses aménagées à force de siècles en champs de seigle ou en prés de fauche et quadrillé de canaux d'irrigation et de clapiers, ces tas où s'accumulaient sans fin les pierres ôtées des terres arables et des pelouses. Rien de tout cela n'était plus exploité et sans doute, bientôt, faudrait-il le regard de quelque écologiste-archéologue pour lire encore la peine et l'obstination des anciens qui avaient vécu là toute une vie de lutte contre la montagne… Seuls les buissons de gratte-cul et quelques genévriers intéressaient aujourd'hui les cueilleurs de baies…

Le hameau suivant, qu'on appelle Le Tioure, n'offrait rien de semblable au Villard. Il présentait à sir Arthur un visage qui ne manqua pas de l'intriguer : de part et d'autre d'un vallon orienté vers l'ouest, se dressaient deux bâtiments isolés : au nord, à demi caché par une jolie rangée de peupliers d'Italie un ample chalet d'alpage, élégant, élancé. Et qui semblait avoir traversé le temps sans une ride. Au sud, en face, un chalet récemment reconstruit, rebâti à l'ancienne, presque à la rude, mais solide et accueillant. Le regard était frappé par un déséquilibre flagrant, non pas entre les deux maisons, mais dans le dessin même du

hameau : on était comme happé par ce grand vide central que l'on ne s'expliquait pas, qui était choquant pour tout dire : il aurait dû y avoir là quelque chose et il n'y avait rien, plus rien…

L'œil exercé de l'architecte distingua vite entre les buissons, les petits halliers et les clapiers, les restes d'un village écroulé et, sans en connaître l'histoire exacte, il devina la fatalité qui avait dû frapper un jour ce site ou le ruiner avec patience… Il l'apprendrait plus tard, l'histoire de l'avalanche de 1978, puisque les Saint-Ursins adoraient, le soir, autour d'un verre de génépi, se raconter et raconter les histoires des hameaux… Et ils lui montreraient, dans le trésor de l'église paroissiale la statue de saint Barthélémy, le grand écorché rouge tenant sa peau à la main, qui avait jadis décoré la grande chapelle du Tioure…

Bien qu'il fût parti pour remonter toute la vallée du Crillan, sir Arthur ne put pas s'empêcher de d'examiner en détail les ruines vers lesquelles le menaient ses pas. Il grimpa entre les éboulis et les restes bâtis. Seuls les pans de mur adossés à la montagne restaient debout à hauteur du sol amont. Les anciennes constructions devaient se deviner au milieu des ronces, des touffes d'épilobes et des bois pourris. Petit à petit, il distingua les diverses maisons, les passages et fontaines et, en suivant la logique montagnarde qui préside toujours aux agencements utiles, parvint redessiner l'allure générale de ce qui avait été un gros hameau.

Il redescendit jusqu'au chemin qui tangente aujourd'hui les ruines et sortit son carnet à dessins. Bien que le cabinet qu'il avait vendu à sa retraite ait été équipé des derniers logiciels d'aide au dessin architectural et qu'il les maîtrisât plutôt bien, sir Arthur aimait à rester fidèle au dessin à la main de ses études. Il commença par croquer un plan sommaire, pour situer les diverses constructions ; il continua en esquissant quelques schémas de pans de murs et de grosses poutres. Pris au jeu, il en oublia son appareil photo, et finit par noircir plusieurs feuillets de dessins rapides, précis, presque tendus, qui rendaient compte de l'état du Tioure qu'il avait sous les yeux. Le soleil lui chauffait le dos ; il glissa doucement de l'épaule droite à l'épaule gauche et finit par venir directement éclabousser la feuille du carnet par la gauche…

Sir Arthur s'ébroua sous l'éclat qui le faisait cligner des yeux et parut se réveiller d'un songe historique. Incrédule sur la position presque basse du soleil du côté de la Mourière, il consulta sa montre et reconnut qu'il était bien l'heure de rentrer…

La fin de son séjour alpin fut bousculée par l'arrivée d'une flopée de neveux et de petits-enfants et il ne revint pas au Tioure. Tout juste leva-t-il en vain les yeux depuis la route du torrent, en montant vers les Travers, mais le vallon qui l'avait tant intrigué ne pouvait se voir d'en bas.

Deux ans plus tard, sir Gordon fut hospitalisé à Londres pour des coliques néphrétiques ; il dut subir une opération et resta plusieurs semaines dans une convalescence qui agaçait prodigieusement l'arpenteur de rues, de routes et de chemins qu'il était. Ce fut à ce moment-là qu'il ressortit les vieux croquis, dans l'idée de les trier et qu'il retrouva les dessins du Tioure. Les nurses, - puisque c'est ainsi que les Anglais entourent d'un halo d'enfance les infirmières qui les soignent ! – les « nurses » furent très étonnées que leur patient, jusqu'ici poli mais grognon, devienne aimable et enjoué, tant il s'absorbait dans un travail passionné : il avait incliné sa tablette d'hôpital à 45° et passait des heures à dessiner. Il masquait son travail quand quiconque entrait et clignait des yeux pour faire comprendre que sa tâche était « top secret » !

Il avait réclamé sa boîte d'aquarelles et un carton à dessins, d'un format bien précis. Dès qu'il les eut en main, il passa en revue les croquis du Tioure, mais aussi les aquarelles qu'il avait faites, notamment entre les ponts du Crillan, là où la route carrossable traverse, tout à coup, une estampe japonaise, un ensemble noir et blanc de roches, de troncs, d'eau et de mystères… Délaissant les godets de couleur, il multiplia les esquisses en lavis noirs et gris, puis se mit à rêver, plumes et pinceaux à la main, à ce bout de vallée queyrassine et à ses hameaux d'alpage.

Selon les dispositions testamentaires précises laissées par sir Arthur, le notaire chargé de la succession du lord défunt adressa au maire de Saint-Ours, dont il avait cherché sur *Googlemap* la localisation et les coordonnées postales, l'ensemble des documents relatifs au village, un gros carton à dessins de format moyen : beaucoup de croquis d'architecte de chalets d'alpage, plus encore de dessins d'une si grande finesse qu'ils paraissaient de vraies photographies représentant les mêmes petits bâtiments tels que sir Arthur se les représentait au moment de leur intégrité, avant que la Grande Guerre et le cours du monde ne les relèguent dans un passé révolu.

Les membres du conseil municipal, les secrétaires de la mairie, quelques responsables de l'association des *Amis de Saint-Ours* défilèrent pour admirer le legs étonnant de

Monsieur Gordon, puis le carton alla dormir dans « l'armoire aux trésors », comme ils appelaient affectueusement le grand meuble de bois sculpté qu'on n'ouvrait guère que trois fois l'an, quand un chercheur farfelu posait une épineuse question historique…

En janvier 2015, la serrure de la mairie de Saint-Ours fut fracturée par des cambrioleurs. La gendarmerie, appelée par le maire, constata le fait, ainsi que l'absence de quelconque déprédation ou vol… Devant la perplexité générale, l'affaire fut vite classée. Le lendemain du « vol », la secrétaire dut recharger la photocopieuse en papier, mais cela ne constituait pas un événement…

Toujours est-il que depuis le printemps 2015 plusieurs demandes de permis de construire – ou plus exactement de « reconstruire » - ont été déposées pour le hameau du Tioure. Conformément à la législation en vigueur, ils comportent, outre les documents administratifs et cadastraux attendus et les plans exigés, des documents, manifestement anciens, qui montrent les chalets à rebâtir dans l'état où les avait trouvés la déclaration de guerre de 1914. La « loi Montagne » du 9 janvier 1985 stipule en effet qu'il « est admis de manière très exceptionnelle, la reconstruction de ruines constituées de fondations lisibles si des documents anciens permettent de reconstituer le volume de l'ancien chalet d'alpage ». Ce qui permit à la municipalité d'accorder les avis favorable demandés.

Et c'est ainsi que le hameau du Tioure renaquit de ses cendres dans les années 2015 et suivantes et que c'est aujourd'hui, en été, un petit village qui retentit de cris d'enfants, d'aboiements joyeux et de récits du bon vieux temps retrouvé…
Ceillac, 7 août 2015

Après la récente corvée destinée à nettoyer les ruines de la chapelle saint Barthélémy du Tioure, nous avons reçu cette nouvelle de Bernard Le Vidame, écrite à la mémoire de Pierre-Yves Michard.
Les initiales PYM lui ont rappelé le roman d'Edgar Allan Poe Les aventures d'Arthur Gordon Pym. Quant au village de Saint-Ours, il emprunte beaucoup à Ceillac…
Bernard Le Vidame est l'auteur du roman Le Cube de serpentine publié aux Editions de la Boucle.

BRÈVES

Le 12 août, la corvée de déblaiement de la Chapelle Saint-Barthélémy au hameau du Thioure a réuni une dizaine de courageux qui ont charrié troncs, branches et pierres afin d'en dégager les murs et de reconstruire le plus possible l'autel.

Le repas des Amis de Ceillac a traditionnellement eu lieu le 24 août, jour de la Saint-Barthélémy, à l'Etape Gourmande lors d'un déjeuner aussi animé que sympathique.

Conférences, ateliers, circuits découvertes du village : cet été plusieurs conférences se sont tenues sur des thèmes aussi variés que Napoléon ou la vigne dans les Haute-Alpes… M et Mme Troussier ont organisé un atelier autour des instruments de musique du monde entier permettant aux enfants d'en découvrir la diversité et de les pratiquer. André Blès et Christian Périgot ont créé plusieurs circuits de visite à l'intérieur du village. Ces balades favorisent la découverte des richesses du patrimoine de Ceillac.

L'Assemblée Générale de l'association qui s'est tenue le 7 août a réuni 57 votants. Le bilan des actions 2015 a été approuvé, les comptes également. Un nouveau trésorier Frédéric PONTHUS a été élu. La cotisation, inchangée depuis 2003, sera portée à 20 € à partir du 1er juillet 2017.

MIRER – étape 2. Luc Dubost a commencé la seconde phase de sa résidence à Ceillac. Dans le cadre de sa démarche d'artiste ouverte et favorable à la création de liens, de la mise en valeur des patrimoines humain, bâti et naturel par son regard d'artiste, il a débuté son travail collaboratif avec les enfants scolarisés à Ceillac et espère bien mobiliser les habitants afin de produire une œuvre qui sera présentée l'été prochain dans l'Eglise Saite-Cécile.

Merci à Michel CHAVROT et Didier BERTRAND pour la plupart des photos qui illustrent nos numéros.

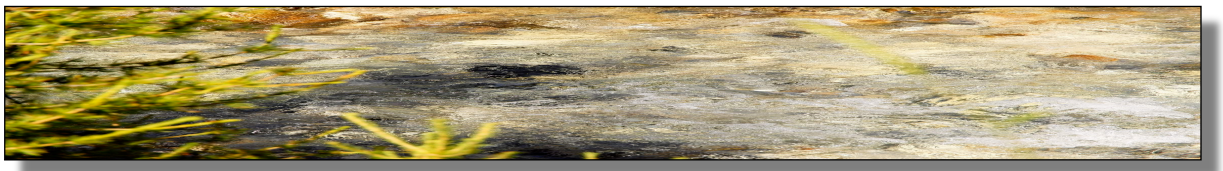

AFFAISSEMENT de TERRAIN CEILLAC Printemps 2015

Le soir du vendredi 27 février 2015, dans le quartier "rua de ville ‘’, sur la place du monument aux morts, un trou de faible ampleur est constaté sur la voie communale, assimilé à une dégradation de chaussée.
Le trou s’accentue et en 48 heures, le phénomène atteint une ampleur considérable :
- *11 mètres de diamètre, 2,50 mètres de profondeur.*
La chaussée est détruite, les trois canalisations **–** *eau potable, eaux usées, électriques* **-** qui alimentent les maisons de Michel GAUTHIER et Joseph MARCHIS ne sont plus raccordées, *ainsi que les tuyaux de l’irrigation par aspersion de la commune .*
Le mardi 3 mars, Christian GROSSAN, maire, prend un arrêté interdisant toute circulation de véhicules et piétons dans le quartier dit " de Ste Anne ″.
Ce phénomène d’effondrement n’est pas exceptionnel dans ce lieu.
Les archives départementales et les registres de la paroisse de Ceillac relatent certains faits.
Déjà, le 4 octobre 1788, un affaissement du sol de 20 toises de circonférence endommage une maison et un lac se met en formation. (*1 toise = 1.949 m*)
Le 23 décembre 1853, ce même phénomène se reproduit avec : - *un dôme concave de 25 à 30 mètres de diamètre et de 15 mètres de profondeur.*
Les habitants, soucieux de leur survie, s’installent avec le bétail, chez des parents où dans les maisons inhabitées en transportant le mobilier et même le fourrage.
Cette prudence a évité un désastre.
La maison du Capitaine MARCHIS, au levant, fut légèrement endommagée, celle de Louis CONI dont le mur du couchant en s’enfonçant dans le cône, a occasionné l’écroulement de la maison. Quant à celle d’Antoine PERRON, les murs d’enceinte de la basse-cour sont allés se perdre au fond du gouffre.
Le sous-préfet d’Embrun, l’ingénieur en chef, le capitaine de Gendarmerie , sont venus constatés les dégâts le veille de Noël et ont fait leur rapport .
Le gouvernement a accordé un « secours » aux sinistrés. (*aide financière ou dégrèvement de taxes et d’impositions*)
La population, avec beaucoup de bonne volonté et un grand courage, au cœur de l’hiver, a transporté toutes sortes de matériaux pour combler le trou : pierres, bois, terre, ….
Le 2 février 1854, le trou était comblé et la procession de la chandeleur a pu passer sur le lieu du sinistre dont le niveau avait été rétabli.
Pour obtenir la protection du site et pour que ce drame ne se reproduise plus, les habitants du quartier, très croyants, construisirent au cours de l’été 1854, une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, sous le vocable de " l’Immaculée Conception ".
En 1908 au même emplacement une dépression de 7 à 8 mètres se forma. *(seul renseignement trouvé à ce jour)*
Suite aux graves inondations dévastatrices du jeudi 13 juin 1957, où le village fut envahi par le torrent ‘**le Cristillan’**, et après la décrue, une épaisse couche de gravier (2 à 2.50 m) reste en place sur la moitié haut du village.
La chapelle de ‘’l’Immaculée conception ‘’ dans le quartier SAINTE ANNE (aujourd’hui du monument) fut en partie ensevelie.
Avant cette catastrophe, elle était de plein pied, mais la construction de la digue et les travaux de voirie l’enfouirent de 1.50 m.

Nous voyons sur cette photo, une jeune habitante du quartier : Elizabeth REYNAUD (5ans) qui pose devant la chapelle, fin août 1957.

Régulièrement, tous les 2 à 3 ans, les services de la **D.D.E.** (*Direction Départementale de l’Équipement)*, apportent une couche d’enrobé pour combler le léger affaissement.
En avril 2000, le phénomène se reproduit avec une nette augmentation.
La visite du 18 avril 2000 par les services de la **R.T.M.** (Restauration des Terrains de Montagne, service départemental des Hautes – Alpes) relève un affaissement net de 20 cm sur une zone circulaire de 9 mètres de diamètre. Le trou est comblé par une épaisse couche de bitume.
L’origine de ce phénomène est liée à la présence de gypse (roche sédimentaire formée de sulfate de calcium hydraté cristallisé), masqué par une couverture d’alluvions torrentielles.
La dissolution du gypse par les circulations d’eau souterraine entraîne la formation de cavités aux limites plus ou moins marquées, appelées ***dolines*** (*petite cuvette circulaire à*

fond plat, caractéristique de la topographie karstique) .
Ce phénomène d'affaissement se retrouve au hameau de la Clapière, dans les quartiers de l'Ochette et du Queyras, ainsi qu'à la sortie de Ceillac route de Ste Anne, au niveau de la Croix St Joseph, quartier Des Rouit, *(lieu où l'on devait cultiver le chanvre)* .
Pour l'incident de février 2015, la mairie de Ceillac demande au bureau d'étude, **l'I.M.S.R.S**. *(Imagerie des Mouvements de Sol et des Risques Naturels 38330 MONTBONNET)* d'établir un diagnostic géotechnique du terrain qui part du pont du Monument, au pont du Cristillan, jusqu'à la maison Cavagnac .

RECONNAISSANCES ÉFFECTUÉES
- 4 sondages au pénétromètre dynamique à 20 mètre ou refus
- 2 panneaux électriques SCHLUMBERGER (*32 à 64 électrodes*)
- 13 profils de prospection au radar géologique

Géologie
- le village est construit sur les formations alluviales et morainiques du Quaternaire masquant ce substratum fragile.
- le site se place au front d'une nappe de charriage dont la base correspond à une profonde déstructuration des substrats rocheux **dolomies**,(*roche sédimentaire constituée essentiellement de dolomite à laquelle se mêle souvent de la calcite dont la dissolution différenciable donne des reliefs ruiniformes caractéristiques*), **schistes**,(*nom général des roches sédimentaires ou métamorphiques se débitant mécaniquement en feuillets*), **grès**, (*roche sédimentaire formée de grains de sable réunis par un ciment siliceux*) qui se trouvent mélangés à de puissantes formations de **gypses** et **cargneules** (*dolomie impure contenant du gypse ou du calcaire dont la dissolution par l'érosion chimique différentielle donne à la roche un aspect carié*).
- sur au moins 19 / 20 mètres de profondeur, les sondages révèlent des matériaux meubles de compacités très variables et les panneaux électriques mettent en évidence de fortes variations de résistivité traduisant l'hétérogénéité lithologique profonde du sous-sol .

Hydrogéologie
- Le cours d'eau (Le Cristillan) parcourant le village du Nord au Sud,
- le substratum local (*roche en place plus ou moins masquée par des dépôts superficiels)* constitue un horizon perméable, mais néanmoins le siège de circulations souterraines via des cheminements complexes à la faveur de discontinuités (failles, cavités).
- les terrains de couverture sont baignés par la nappe d'accompagnement du cours d'eau reconnue vers 6 à 7 mètres dans les sondages au moment des reconnaissances.

Morphologie de surface
Le site présente une pente douce vers l'Ouest. Il est occupé par des habitations anciennes, des voiries et des réseaux enterrés.

Synthèse
Le site se place au front d'une nappe de charriage et présente ainsi un soubassement profondément déstructuré de gypses et cargneules mélangées à des écailles de dolomies, schistes et grès surmonté d'alluvions et dépôts morainiques. Il est par ailleurs baigné par la nappe d'accompagnement du cours d'eau « Le Cristillan » située vers 6/7 mètres au moment des reconnaissances.

Analyse
Les reconnaissances effectuées au *GéoRadar* n'identifient aucune cavité dans les premiers mètres du sous-sol au voisinage de l'effondrement.
Les panneaux électriques mettent en évidence une structure profonde peu résistive susceptible de correspondre à un faciès gypseux en bonne cohérence avec l'effondrement ; cette formation s'étendrait vers l'Est sur plusieurs dizaines de mètres.
Les sondages pénétrométriques réalisés au pourtour de l'effondrement permettent d'écarter l'existence de cavités sur les 20 premiers mètres. Par contre, ils révèlent une forte épaisseur de matériaux meubles et donc

mobilisables, de compacité faible sur quelques mètres, et surtout médiocre côté Ouest.

Conclusion

On peut retenir que :

- il n'existe pas de cavité subaffleurante (0 à 3 mètres) en dehors de l'effondrement visible actuellement.
- il n'existe pas de cavité de grande dimension sur les 20 premiers mètres du sous-sol au pourtour de l'effondrement qui pourrait présager d'une extension rapide.
- le contexte de dissolution de gypse potentielle semble identifiable du point de vue électrique et caractérise un aléa particulier vers l'Est (amont) de l'effondrement.
- l'effondrement actuel semble correspondre à une remobilisation sans extension des effondrements du site dû à la dégradation des remblais historiques (tassement, pourrissement) mis en œuvre et/ou à la poursuite des phénomènes de dissolution des gypses en profondeur.

Grâce à cette étude géomorphologique du sol, on se rend compte que le problème est localisé uniquement à cet endroit et n'affecte aucunement le reste du quartier.

Les montants des travaux de restauration sont estimés à 52800 €

- le Conseil Départemental accorde 13200 €
- l'État accorde 21520 €, incluant la réserve parlementaire de la sénatrice Patricia MORMET-RICHAUD pour un montant de 7 000€.

Le comblement de la placette peut commencer.

E.D.F. raccorde les maisons, BUCCI Frères d'Aiguilles procède aux raccordements des eaux et l'entreprise MONTAGNE MULTI/TRAVAUX de Ceillac comble le trou en une dizaine de jours.

Début juillet, la voie est rendue à la circulation.

André BLÈS - mars 2016

JE ME PERMETS QUELQUES MISES AU POINT *(à propos de L'Écho N°2)*

Four banal : cette appellation n'est pas appropriée car le mot "banal"désigne le four propriété du seigneur ; ses sujets pouvaient l'utiliser moyennant contribution, ce qui n'était pas le cas à Ceillac, pas plus que dans le reste du Queyras (même si Ceillac n'a jamais fait partie de l'Escarton du Queyras traditionnel). Contentons-nous de "four communal", comme nous l'avons toujours nommé.

Patois : surtout comme langue orale (de la famille d'Oc),même si on peut trouver des "écrits". Toutes les consonnes finales se prononçant,on ne peut pas écrire n'importe quoi à la fin d'un mot. Par exemple le Canal que l'on dit BIAR n'a pas besoin d'un D final, puisque l'on entend le R, d'autant plus que Biar donne Biarra (la grosse quantité d'eau qui sort du canal).

Compréhension avec nos amis d'au-delà des monts : Queyrassins, Ceillaquins ou autres - voisins italiens aujourd'hui - se comprenaient fort bien. Une vraie raison supplémentaire : les uns et les autres ont été dauphinois puis français durant plusieurs siècles , jusqu'en1713. C'est au traité d'Utrecht que Louis XIV, vaincu, a dû céder les vallées, depuis italiennes, au Duc de Savoie-Roi du Piémont. Déjà une affaire politique. En revanche la France a récupéré Barcelonnette et l'Ubaye. Il faut aussi savoir qu'au traité de paix de 1945, sans le veto catégorique des USA et de la Grande-Bretagne, ces mêmes vallées seraient redevenues françaises (selon le souhait des populations). Ces populations de part et d'autre de la frontière ont bien une histoire commune, des us et coutumes fort proches ainsi qu'un "parler" qui les rassemblent. On y entend souvent l'expression "fraire de lengo" (frère de langue).

Pour Bernard : il ya bien longtemps que je porte la vraie plume d'oie au chapeau, elle est essentielle, attestant de la capacité à enseigner la langue donc l'écriture. Les autres sont au choix du porteur. Tranquillise-toi, Bernard, j'ai déjà un fournisseur avec de vraies oies.

Emile GAUTHIER

BIGNO ou TOURTEL DE TRUFO

6 belles pommes de terre
2 jaunes d'œuf
1 oignon
Sel et poivre

Laver et bien essuyer les pommes de terre. Les peler et les raper ainsi que l'oignon.

Mélanger avec les jaunes d'œuf, le sel et le poivre. Mettre à cuire dans une poêle en formant de petites galettes 7 à 8 mn en les retournant à mi-cuisson. Version contemporaine : ces galettes de pommes de terre peuvent remplacer le pain dans la confection de hamburger par exemple au saumon fumé avec un peu de sauce tzatziki ou de guacamole.

D'après les documents fournis par Marie-Noëlle ROBIN sur les traditions ceilllaquines

SUR LA NOTION DE PATRIMOINE

La notion de patrimoine est essentielle pour notre association, fondée précisément pour empêcher, il y a quelque trente ans, que ne disparaisse dans l'euphorie des années dites depuis « glorieuses » ce que des générations avaient, en temps de vaches plus maigres, patiemment réuni, économisé, entretenu et gardé… Pour le dictionnaire, le patrimoine est bien « l'ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants. » (*Trésor de la langue française*).

Cette définition correspond à un moment donné, par exemple celui du calcul ou du partage d'une succession.

Ce faisant, toutefois, elle néglige une des tâches qui incombe aux vivants : car si je suis un héritier, moment agréable, je serai aussi un jour, et la perspective est moins engageante, un donateur : mes héritiers se partageront ce que j'aurai laissé en mourant… Dès lors, ma responsabilité devient double : d'une part je préserve, conserve et transmets l'héritage des pères, d'autre part je contribue à ce patrimoine.

A moins que, à la fois mauvais fils et mauvais père, je ne le dilapide !

Dès lors s'impose une nécessité : pour gérer un patrimoine, il faut opérer des choix. Car on ne peut se contenter de garder et d'enrichir, il faut aussi jeter et raser.

Comme la forêt vivante exige qu'on coupe les arbres mûrs pour que les plus jeunes s'épanouissent, le patrimoine trie. Il choisit ce qu'il garde et ce qu'il décide de recycler, de brûler. Il détruit ce qui doit l'être : aux archives départementales, où arrivent les tonnes de documents des administrations, la règle est de conserver, passé le délai légal, dix pour cent de ce legs.

La loi et les pratiques françaises sont sages et bonnes : le texte qui régit aujourd'hui les « secteurs protégés » dit, par exemple, que « leur objectif est de protéger le patrimoine, de privilégier sa restauration et sa mise en valeur tout en permettant des aménagements contemporains ».

Pleurer sans fin sur la modification d'un paysage ou la disparition de tel ou tel de ses éléments, c'est refuser l'avenir au nom du passé, et dénier aux responsables élus d'aujourd'hui la sagesse que l'on reconnaît pourtant à ceux du passé. Pourquoi seraient-ils plus maladroits, insanes ou malhonnêtes que les anciens ?

Bien gérer un patrimoine, c'est « Préserver et renouveler ». Une belle devise pour *les Amis de Ceillac*, non ?

Bernard BUSSER

« Les Amis de Ceillac », Association loi 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Briançon le 18 Septembre 1975 enregistrée RN sous le n° W051001605 -– Siège social :Mairie – Place Philippe Lamour - 05600 Ceilac